



FICHE D'INSCRIPTION

Zone A : Rue du Sauvage, rue Mercière, Place de la Victoire

Rue
N° EMPLACEMENT

CASE RESERVÉE A L'ORGANISATION

IDENTITÉ DE VOTRE ENTREPRISE

Nom ou Raison Sociale : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : E-mail :

Registre de commerce N° : Siret N° :

(Seront autorisés à la vente uniquement les produits mentionnés ci-dessous)

Produits vendus (IMPÉRATIF) :

Type d'installation : Parasol - Barnum - Démonstrateur (Rayer les mentions inutiles)

PIECES ADMINISTRATIVES EXIGÉES

- Photocopie de la carte professionnelle
- Photocopie de la carte syndicale
- Photocopie de la carte grise du Véhicule
- Photocopie de la carte d'identité
- Pour les non adhérents copie d'attestation assurance RC
- **Un chèque de caution nettoyage 100 € (restitué si l'emplacement est laissé propre).**
- Immatriculation du véhicule : Marque du véhicule :

« Les dossiers incomplets ne seront pas traités ».

DROITS D'INSCRIPTION (suivant votre affiliation) :

- Adhérent au syndicat DES CNS DU HAUT RHIN : 30 €

- Adhérent d'un syndicat AUTRE DÉPARTEMENT : 80 €

- Non-adhérent : 130 €

- Nombre de mètres (maximum 8 mètres) : x 50 €

* (Forfait stand 4 mètres ou moins 220 €, hors droit d'inscription).

TOTAL :



Mode de règlement : Chèque : Espèces :

Clôture des inscriptions le 05 juin 2023

Ci-joint, Libeller les chèques à l'ordre de : « LES CNS DU HAUT RHIN »

Tout règlement par chèque ne sera pas accepté après le 20 juin. Les chèques seront déposés en banque le 20 juin 2023.

Un chèque de caution de 100 € est obligatoire pour le nettoyage, il sera restitué si l'emplacement est laissé propre.

Toute fausse déclaration entrainera le retrait de l'autorisation, sans remboursement des sommes versées.

Par arrêté préfectoral sous peine d'expulsion, aucun véhicule n'est autorisé sur le périmètre de la braderie.

Après inscription, quel que soit le motif, aucun remboursement ne sera effectué.

FACTURE N° :